Référentiel des achats responsables pour la conservation des forêts et des écosystèmes naturels.

Janvier 2021

Alliance pour la Préservation des Forêts

Préambule

Objectifs

Ce référentiel fournit aux entreprise un cadre pour la mise en place, la mise en œuvre et le suivi de leurs engagements en matière de **lutte contre la déforestation et la conversion des écosystèmes (LDCE)**.

Références

Le contenu de ce référentiel a été développé sur la base de documents normatifs qui font référence dans le domaine des achats responsables et de la lutte contre la déforestation et la conversion des écosystèmes (LDCE).: l'Accountability Framework Initiative ; UN Guiding principles on business and human rights ; Stratégie Nationale de Lutte contre la Déforestation ; CGF Forest Positive Coalition ; Loi de devoir de vigilance française…

Communication

L'utilisation de ce référentiel est principalement orientée vers de l'auto-évaluation et de la mobilisation interne à l'entreprise. Seule, elle ne peut donner lieu à une communication externe tant de la part des entreprises qu'au niveau de leur produits finis.

Le contenu du référentiel comprend des critères liés à la communication en lien direct avec le niveau d'engagement de l'entreprise et ses plans d'actions associés (traçabilité, vérification, certification, transformation).

Structure

Ce référentiel comprend trois volumes 'Gouvernance', 'Plan d'action' et 'Communication'. Ces volumes sont détaillés par neuf modules distincts :

- Trois modules associés au volume **Gouvernance**

Module 1	Module 2	Module 3
Savoirs & Connaissances	Organisation	Engagements

- Quatre modules associés au volume **Plan d'action**

Module 4	Module 5	Module 6	Module 7
Traçabilité	Vérification	Certification	Transformation

- Deux modules associés au volume **Communication**

Module 8	Module 9
Dialogue parties prenantes amont/aval	Reporting & Communication

Ce référentiel est évolutif et propose trois étapes de progression. Il est ainsi accessible à tout type d'entreprise quelque soit sa situation au sein de la chaine de valeur. En termes de logique de progression, l'anticipation des entreprises et les démarches collectives sont déterminantes.

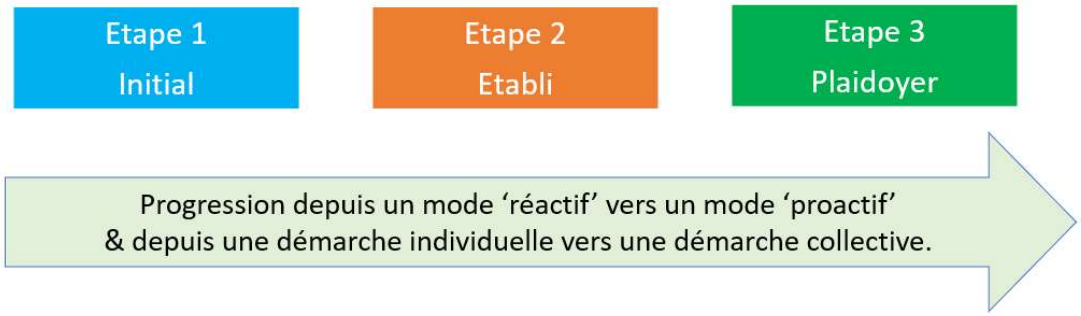

Volume 1 « Gouvernance »

Dans ce volume, il s'agit de s'assurer que l'entreprise a intégré les connaissances lui permettant de comprendre les enjeux de la lutte contre la déforestation et la conversion des écosystèmes naturels.

Il s'agit ensuite de s'assurer que l'entreprise est organisée pour traiter efficacement cet enjeu et le transformer en un atout dans sa stratégie.

Enfin, il s'agit de s'assurer que l'entreprise a élaboré ou actualisé ses engagements d'achats responsables pour protéger les forêts et les écosystèmes naturels.

1. Savoirs & connaissances

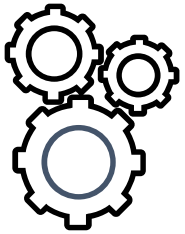

2. Organisation

3. Engagements

Etape « Initial »

Critères	Indicateurs
1. Savoirs & connaissances	
GO1 Le personnel en charge des achats et/ou du développement durable suit une formation et/ou une sensibilisation à la LDCE et connait les engagements de l'entreprise en la matière.	Formation / conférence / webinar / travaux /échanges avec des parties prenantes externes (experts, ONG...)
GO2Plusieurs personnes des achats et/ou du DD dans l'entreprise travaillent directement) ou se rendent dans les zones concernées par la LDCE.	> 2 personnes
GO3 La cartographie générale des risques liés à la LDCE est réalisée et est connue du Département des achats.	Cartographie des risques
GO4 Les labels, démarches volontaires (publiques ou privées) qui protègent et restaurent les écosystèmes forestiers & naturels sont connus du département des achats et /ou du DD.	Formation / conférence / webinar / travaux/échanges avec des parties prenantes externes (experts, ONG...)
GO5 L'approche territoriale est connue par les Départements Achats et/ou DD.	Formation / conférence / webinar / travaux/échanges avec des parties prenantes externes (experts, ONG...)

Etape « Initial »

Critères	Indicateurs
2. Organisation	
GO6 Il existe dans l'entreprise au moins une personne référente qui assure la coordination du programme de l'entreprise lié aux enjeux de préservation des forêts et des écosystèmes naturels et assure formations / sensibilisations sur le sujet dans l'entreprise.	Description de fonction et contribution.
GO7 La LDCE fait partie du code de conduite (politique, charte) des achats de l'entreprise. Ce code (politique, charte) est expliqué à nos fournisseurs de rang 1.	Code de conduite. Politique / charte d'achats responsables
GO8 La Direction Générale supporte l'intégration de la LDCE au cœur de nos activités d'achats via : • une fonction clairement définie pour mener ce programme • des ressources dédiées au programme (personnel et budget)"	Ressources dédiées au programme (personnel et budget) Fiche de fonction intégrant la lutte contre la déforestation.

Etape « Initial »

Critères	Indicateurs
3. Engagements	
GO9 Nous avons un engagement relatif à la LDCE qui comprend un périmètre d'application et un échéancier d'exécution.	Engagement ; Périmètre ; Echéancier
GO10 Notre engagement inclus le respect des droits des peuples autochtones et des communautés locales, notamment un consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) avant toute activité susceptible d'affecter les droits de propriété intellectuelle, les terres, les ressources, les territoires, les moyens de subsistance ou la sécurité alimentaire. ."	Engagement
GO11 Nos engagements s'appliquent partiellement aux segments commerciaux de l'activité de l'entreprise.	Engagements ; périmètre
GO12 Nos engagement s'appliquent partiellement aux approvisionnements des produits agricoles et forestiers qui présentent des risques de déforestation/conversion d'écosystèmes.	Engagements ; périmètre
GO13 Notre communication précise clairement quelles unités d'affaires, marchés, matières premières et régions d'approvisionnement sont couvertes. Les exclusions sont justifiées.	Engagements ; communication
GO14 Nos engagements précisent les modalités de suivi notamment le type d'indicateurs et/ou d'informations et la façon dont ils seront communiqués.	Engagements ; suivi
GO15 Notre engagement est public, facilement accessible et à minima disponible sur notre site internet	Site Internet visible.

Etape « Etabli »

Critères	Indicateurs
1. Savoirs & connaissances	
GO16 Le personnel en charge d'activités Marketing, R&D, Commerce, Finance, DG … suit une formation et/ou une sensibilisation à la LDCE et connait les engagements de l'entreprise en la matière.	Formation / conférence / webinar / travaux/échanges avec des parties prenantes externes (experts, ONG...)
GO17 Plusieurs personnes en charge d'activités Marketing, R&D, Commerce, Finance, DG …se rendent dans les zones concernées par ces enjeux de dégradations des forêts et écosystèmes naturels.	> 2 personnes
GO18 Les territoires "à risque" sont connus et leur liste est mise à jour chaque année à destination des acheteurs de l'entreprise.	Mise à jour annuelle de la liste des territoires à risques et plan d'action associé (ou décisions prises par le service achats).
GO 19 Les labels, démarche volontaires (publiques ou privées) qui protègent et restaurent les écosystèmes forestiers & naturels sont connus des départements Marketing / Commerce / finance …	Formation / participation conférence / webinar / travaux/échanges avec des parties prenantes externes (experts, ONG...)
GO20 L'approche territoriale est connue par les Départements Marketing / Commercial / Direction Générale.	Formation / participation conférence / webinar / travaux/échanges avec des parties prenantes externes (experts, ONG...)

Etape « Etabli »

Critères	Indicateurs
2. Organisation	
GO21 Il existe au moins une personne dans l'entreprise qui travaille sur le terrain à la mise en place de standard ou à l'exécution des projets de LDCE. Cette personne est reconnue par ses pairs dans le (les) territoires où elle agit.	Noms et rôles des personnes et contribution.
GO22 Nos contrats/spécifications d'achats s'accompagnent d'une obligation de conformité des approvisionnements associée à une date limite (cutoff date), après quoi les déforestation et/ou conversion d'écosystèmes sont jugés non conformes.	Contrats/spécifications d'achats.
GO23 Les fournisseurs ne respectant pas les clauses associées à la LDCE font l'objet d'un plan d'action pouvant aller jusqu'à la suspension/bannissement des affaires.	Identification des fournisseurs faisant l'objet de plan d'action/suspension/bannissement.
GO24 La mesure de la performance des acheteurs, leur rémunération variable, intègre nos objectifs en matière de LDCE.	Mesures de la performance, rémunération variable variable des acheteurs.
GO 25 La stratégie opérationnelle (marketing, commerce, investissements…) de l'entreprise intègre la LDCE. Des exemples concrets peuvent être mis en avant.	Présentation des produits/projets intégrant la protection des écosystèmes naturels et des forêts.

Etape « Etabli »

Critères	Indicateurs
3. Engagements	
GO 26 Notre engagement précise une date limite (cutoff date), après quoi les approvisionnements associés à une déforestation et/ou conversion d'écosystèmes sont jugés non conformes.	Engagement ; cutoff date
GO27 Notre engagement fait l'objet d'une révision régulière avec des parties prenantes externes.	Engagement mis à jour. Revues des parties prenantes externes.
GO28 Nos engagements s'appliquent à tous les segments commerciaux de l'activité de l'entreprise.	Engagement ; périmètre.
GO 29 Nos engagement s'appliquent à tous les approvisionnements des produits agricoles et forestiers qui présentent des risques de déforestation/conversion d'écosystèmes.	Engagement ; périmètre.
GO30 L'exécution de nos engagements fait l'objet d'une vérification indépendante par des tiers.	Engagement ; vérification

Etape « Plaidoyer »

Critères	Indicateurs
1. Savoirs & connaissances	
GO 31 Les engagements, actions, projets de l'entreprise en lien avec la LDCE, intègrent des visites terrain régulières (au moins tous les 18mois) avec les fournisseurs et certaines parties prenantes pour suivre l'avancées des actions / projets/ mesures des engagements pris par l'entreprise.	Visites terrain de suivi des projets/actions / mesures des engagements, au moins tous les 18 mois.
GO 32 Les pays et /ou territoires impliqués dans des projets de préservation / restauration des écosystèmes forestiers et naturels sont identifiés en partenariats avec les parties prenantes externes et leur liste est fournie au département des achats. Il existe un lien avéré avec les politiques d'achats, d'innovation et de communication de l'entreprise.	Exemples de projets.
GO 33 L'entreprise s'engage dans la gouvernance des labels et contribue à leurs améliorations continues pour augmenter leurs impacts. Elle participe régulièrement aux réunions nationales ou internationales en lien avec cette gouvernance.	Contributions aux labels & structures concernées.
GO 34 L'entreprise participe régulièrement à des événements / rencontres pour promouvoir la LDCE et tente de rallier d'autres entreprises, y compris des entreprises d'autres secteurs d'activités.	Evénements et contributions.

Etape « Plaidoyer »

Critères	Indicateurs
2. Organisation	
GO 35 Une ou plusieurs personnes de l'entreprise connaissent le sujet de la LDCE et contribuent à des rencontres / séminaires / événement nationaux ou internationaux pour promouvoir ces sujets à l'extérieur de l'entreprise.	Evénements et contributions.
GO 36 Les projets menées par l'entreprise, les standards implémentés pas l'entreprise servent de modèles / de formation … pour d'autres structures qui cherchent à atteindre un niveau similaire d'excellence sur le sujet de la LDCE.	Exemples de projets.
GO 37 La sélection des fournisseurs intègre les risques et/ou les opportunités liés aux projets territoriaux auxquels contribuent ces fournisseurs.	Production des cartographies. Suivi évolution du Territoire.
GO 38 Les fournisseurs contribuant à la conservation des forêts et des écosystèmes naturels bénéficient d'un 'incentive'. (Par ex. contrat longue durée ; partenariat de compétence ; partenariat financier etc…).	Production des cartographies. Suivi évolution du territoire
GO 39 La LDCE est une priorité majeure de la direction générale. La mesure de la performance, la rémunération variable de membres du comité de direction générale intègre nos objectifs en matière de LDCE.	Mesure de la performance, rémuneration variable de membres de la direction générale
GO 40 La protection des écosystèmes naturels et des forêts est complétement intégrée dans le reporting annuel de l'entreprise ou dans son argumentaire commercial. Il est suivi (à minima deux fois par an) dans le comité de Direction (ou équivalent dans l'entreprise). Le sujet est porté au plus haut niveau de l'entreprise et permet des prises de parole externes régulières.	Reporting annuel et CR comité de direction (2 x par an)

Etape « Plaidoyer »

3. Engagement	
GO41 Pour les filières à risques, nos approvisionnements s'effectuent auprès de fournisseurs qui sont eux même engagés pour 100% de leurs activités en faveur de la LDCE.	Engagement ; approvisionnements
GO42 Nous nous engageons à effectuer ou à soutenir la restauration des écosystèmes exclusivement dans nos chaines d'approvisionnements, dans les cas où l'entreprise a causé ou contribué à la déforestation après la date limite.	Engagement ; projets de restauration.
GO43 Nous nous engageons à effectuer ou à soutenir la compensation des peuples autochtones et des communautés locales exclusivement dans nos chaines d'approvisionnements, dans les cas où l'entreprise a causé ou contribué à des effets négatifs sur les droits de propriété intellectuelle, les terres, les ressources, les territoires, les moyens de subsistance ou la sécurité alimentaire.	Engagements ; projets de compensation
GO44 Nous nous engageons à participer à des activités multipartites (fournisseurs, pairs de l'industrie, organisations de la société civile,) pour partager les connaissances, les meilleures pratiques et, en tant que chef de file, soutenir la LDCE. .	Engagements ; activités multipartites.
GO 45Notre engagement dépasse le périmètre de l'entreprise et inclus des initiatives sectorielles qui rassemblent de multiples acteurs associés qui ont établi des buts ou des objectifs communs.	Engagements ; périmètre
GO 46 Notre engagement dépasse le périmètre de l'entreprise et inclus des approches territoriales qui impliquent la collaboration de multiples acteurs associés autour de buts ou d'objectifs communs d'utilisation des terres à l'échelle d'un territoire.	Engagements ; périmètre

Volume 2 « Plan d'Action »

Dans ce volume, il s'agit de définir les niveaux de risques du portefeuille d'achat concerné et les niveaux de traçabilité associés.

L'entreprise va décrire le type de vérification qu'elle met en œuvre dans ses chaines de valeur pour assurer le suivi de ses engagements de lutte contre la déforestation et la conversion des écosystèmes naturels (LDCE).

Il s'agit également de définir l'utilisation de systèmes de certification des matières premières pour leur attribuer un niveau de conformité ou de performance en matière de préservation des forêts et des écosystèmes naturels.

Enfin, il s'agit de définir comment l'entreprise met en œuvre des projets de transformation pour préserver les forêts et des écosystèmes naturels.

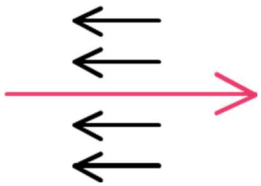

1. Traçabilité

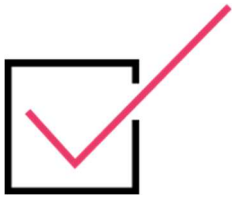

2. Vérification

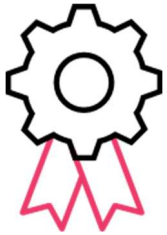

3. Certification

4.Transformation

Etape « Initial »

Critères	Indicateurs
1. Traçabilité	
A1 Dans le portefeuille achat, les matières premières (MP) hors zones à risque de déforestation sont clairement identifiées et séparées des MP en zones à risque déforestation/conversion d'écosystèmes. Pour la suite du référentiel, les achats de MP hors zones à risque seront agrégés pour la mesure de la progression des engagements LDCE.	Document de priorisation.
A.2 Entre 0 et 50% (en volume) du portefeuille d'achat (à risque) est engagé dans une **démarche de traçabilité intermédiaire** (rencontre fournisseurs, établissement de cartographie, définitions / identification du nombre d'intermédiaire jusqu'au champs / Plantations.)	Portefeuille & cartographie associée.
A.3 100% de fournisseurs de rang 1 sont connus, le code de conduite, la charte d'achats responsables ou les éléments contractuels qui contiennent les obligations liées à la LDCE leur ont été communiqués.	Code de conduite, Charte d'achats responsables ou éléments contractuels disponibles. Preuves de communication / réception des documents .

Etape « Initial »

Critères	Indicateurs
2.Vérification	
A4 Les fournisseurs de l'entreprise répondent à un questionnaire d'auto évaluation concernant leurs actions de LDCE.	Questionnaire et compilation des réponses.
A5 La verification de la mise en place des engagements de l'entreprise (LDCE) se fait en interne et le processus de validation est documenté.	Documentation
A6 Les engagements pris par l'Entreprise en matière de LDCE sont vérifiés en interne sur une part comprise entre 0 et 50% du portefeuille d'achat.	Résultats des audits/vérifications internes.

Critères	Indicateurs
3. Certification	
A.7 Lorsque ces schemas de certification existent, notre organisation utilise des systemes de certification de credits/book & claim (e.g. RSPO credits; RTRS credits…). Nos produits approvisionnés ne proviennent pas physiquement de zones sans deforestation.	> 2 systemes de certification
A.8 Lorsque ces schemas de certification existent, la part de nos approvisionnement qui est certifiée utilise en majorité le systéme de B&C.	% approvisionnement (volumes; achats€) certifiés en B&C

Etape « Initial »

Critères	Indicateurs
4.Transformation	
A.9 Certains de nos fournisseurs utilisent un mécanisme d'alerte de LDCE.	Fournisseurs dotés de mécanisme d'alerte
A.10 En cas d'alerte LDCE, nous prenons en interne des mesures de correction (e.g. engagement; maintien; suspension; exclusion).	Reponses aux alertes
A.11 Nous traduisons le volume de nos approvisionnements à risque en équivalent d'usage des terres.	Empreinte des approvisionnements en hectares (par exemple via le rendement national moyen ou niveau plus précis si disponible).

Etape « Etabli »

Critères	Indicateurs
1. Traçabilité	
A.12 Entre 50 et 80 % du portefeuille d'achat (à risque) est engagé dans **une démarche de traçabilité intermédiaire** avec les fournisseurs de rang 1 (rencontre fournisseurs, établissement de cartographie, définitions / identification du nombre d'intermédiare jusqu'au champs / Plantations).	Portefeuille & cartographie associée.
A.13 : Il existe un plan pour atteindre 100% du portefeuille d'achat engagé dans une démarche de traçabilité intermédiare	Portefeuille & cartographie associée
A.14 Pour quelques MP liées au risque de déforestation et prioritaires, une traçabilité amont jusqu'à l'origine première a été établie (champs, forêt, mine, …).	Fournisseur (s) identifiés et document de traçabilité fourni
A.15 Pour quelques MP liées au risque de déforestation et prioritaires, une traçabilité compléte (amont/aval) de l'origine première (champs, forêt, mine, …) jusqu'au produit fini a été établie. Cette traçabilité compléte permet d'envisager une communication sur les produits.	Fournisseur (s) identifiés et document de traçabilité fourni
A.16 La traçabilité est intégrée dans les bases de données des achats pour faciliter le pilotage et l'évolution des indicateurs.	Base de données accessible

Etape « Etabli »

Critères	Indicateurs
2. Vérification	
A.17 Les engagements LDCE de l'entreprise sont vérifiés par un Tiers Indépendant sur une part située entre 50% et 80% du portefeuille d'achat de l'entreprise.	Audit de validation pour la part du portefeuille concerné.
A.18 Les fournisseurs des matières premières identifiées comme prioritaires par l'entreprise répondent à un audit d'un tiers indépendant pour vérifier la mise en place effective des actions de lutte contre la déforestation.	Audit de validation pour les fournisseurs concernés.

Critères	Indicateurs
3. Certification	
A.19 Lorsque les schemas de certification existent, notre organisation utilise des systèmes de certification 'mass balance'. Les produits provenants de sources certifiées sans deforestation sont mélangés à des produits conventionnels tout au long de la chaîne d'approvisionnement.	> 2 systemes de certification > 80% des approvisionnements certifiés couverts par mass balance
A.20 Lorsque les schemas de certification existent, la part de nos approvisionnement certifié utilise en majorité le systéme MB et B&C	% approvisionnement (volumes; ventes) certifiés en MB et B&C

Etape « Etabli »

Critères	Indicateurs
3. Transformation	
A.21 Nous prenons les mesures nécessaires avec nos fournisseurs pour remedier aux cas avérés de deforestation/conversion d'ecosystemes.	Reponses aux alertes
A.22 Nos nouveaux produits finis sont dotés d'une mesure d'empreinte d'usage des terres.	Empreinte des nouveaux produits en hectares. (par exemple via le rendement national moyen ou niveau plus précis si disponible).
A.23 Nous réalisons et/ou soutenons activement la conservation des forets et des ecosystemes localisés à proximité de nos chaines d'approvisionnements.	Budgets/ressources projets de conservation.
A.24Nous utilisons un mecanisme d'alerte de LDCE spécifique à nos approvisionnements.	Alertes

Etape « Plaidoyer »

Critères	Indicateurs
1. Traçabilité	
A.25Entre 80 et 100 % du portefeuille d'achat MP identifiées comme à risque déforestation est engagé dans **une démarche de traçabilité intermédiaire** avec les fournisseurs de rang 1 (rencontre fournisseurs, établissement de cartographie, définitions / identification du nombre d'intermédiare jusqu'au champs / Plantations).	Portefeuille & cartographie associée.
A.26 Pour au moins 50% du portefeuille d'achats des MP liées au risque de déforestation, la traçabilité amont des achats se fait jusqu'à l'origine première (champs, plantation, forêt, mine, …)	Fournisseur (s) identifiés et document de traçabilité fourni
A.27 Il existe une feuille de route précise et documentée permettant de prévoir la date à laquelle 100% du portefeuille d'achat des MP liées au risque de déforestation sera couvert par une traçabilité amont juqu'a l'origine première (champs, forêt, mine…).	Feuille de route à fournir.
A.28 Sur une majorité des produits de l'entreprise, une traçabilité complète (amont/aval) de l'origine première (champs, forêt, mine, …) jusqu'au produit fini a été établie. Cette traçabilité complète ouvre la voie d'une communication jusqu'aux consommateurs/clients finaux.	% du portefeuille produit doté d'une traçabilité amont/aval complète.

Etape « Plaidoyer »

Critères	Indicateurs
2. Vérification	
A.29 L'entreprise utilise des moyens de vérification par Géolocalisation - Imagerie Satellite ou autre… qui permettent : i)de partager les résultats avec d'autres structures ii) de contribuer à une approche territoriale iii) de communiquer facilement à ses parties prenantes iv) d'augmenter la fréquence de verification.	Cartographie, Photos, Tableau de bord à fournir.
A.30 Les engagements pris par l'Entreprise en matière de LDCE sont vérifiés par un tiers independant pour une part comprise entre 80 et 100% du portefeuille d'achat ET Il existe un plan précis et un budget associé permettant d'atteindre 100% dans les trois prochaines années.	Résultats des audits par organisme tiers.

Critères	Indicateurs
3. Certification	
A.31 La part de nos approvisionnement certifié utilise en majorité le systéme Segrégué ou IP	% produits finis (volumes; ventes€) certifiés
A.32 Notre organisation priorise ses approvisionnements depuis des régions/territoires certifiés (par exemple : IDH SourceUp).	Taux d'approvisionnement en provenance de juridictions & territoires certifiées

Etape « Plaidoyer »

Critères	Indicateurs
4. Transformation	
A.33 Nous avons identifié des representants de communautés locales concernées par certains de nos approvisionnements et nous sommes assuré qu'ils disposaient de mécanismes d'alerte en cas de deforestation/degradation d'ecosystemes.	Communautés locales dotées de mecanisme d'alerte
A.34 Nous prenons les mesures nécessaires avec les representants de communautés locales concernées pour remedier aux cas avérés de deforestation/conversion d'ecosystemes.	Reponses aux alertes
A.35 L'ensemble de notre portefeuille produits est revu afin d'obtenir une empreinte d'usage des terres minimale.	Empreinte du portefeuille produits en hectares. (par exemple via le rendement national moyen ou niveau plus précis si disponible).
A.36 Nous réalisons et/ou soutenons activement la restauration des forets et des ecosystemes degradés exclusivement dans nos chaines d'approvisionnements.	Budgets/ressources projets de restauration.
A.37 Nous réalisons et/ou soutenons activement les peuples autochtones, les communautés locales (IP/LC) ou les petits exploitants touchés par la déforestation, la conversion et les impacts des droits de l'homme dans nos chaines d'approvisionnements.	Budgets/ressources projets de restauration.

Volume 3 « Communication »

Dans ce volume, il s'agit dans un premier temps d'établir un dialogue avec les parties prenantes externes à l'entreprise pour renforcer la gouvernance du travail réalisé sur la lutte contre la déforestation et la conversion des écosystèmes naturels. (LDCE).

Il s'agit ensuite d'assurer un reporting externe pour valoriser le travail réalisé et s'assurer de sa compréhension par l'ensemble des parties prenantes concernées.

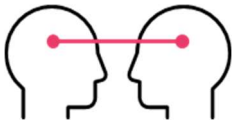

1. Dialogue avec les parties prenantes

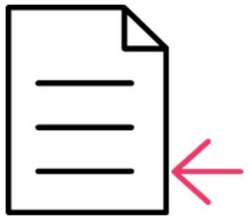

2. Reporting externe

Etape « Initial »

Critères	Indicateurs
1. Dialogue avec les parties prenantes	
C 01 L'entreprise dialogue avec des organisations / structures externes pour enrichir sa stratégie et sa mise en œuvre de LDCE	Liste des parties consultées . CR des réunions à disposition.
C 02 Une partie des structures / organisations consultées ont des liens commerciaux avec l'entreprise (clients, fournisseurs, prestataires, médias...)	Liste des parties consultées et description des liens existants.
C 03 Les structures/organisations consultées ont une connaissance de base des enjeux de la LDCE.	Liste des parties consultées et qualification.

Critères	Indicateurs
2. Reporting externe	
C 04 Au moins une fois par an, la société rend compte de l'état des progrès réalisés dans le respect de ses engagements en matière de LDCE. Les rapports présentent des indicateurs quantitatifs et qualitatifs des progrès par rapport aux engagements de l'entreprise.	Reporting annuel
C 05 Nous avons un reporting annuel sur une partie de notre portefeuille d'achats.	Perimetre (proportion en volume)
C 06 Les rapports sont mis à disposition dans des formats et des langues accessibles aux parties prenantes.	Reporting

Etape « Etabli »

Critères	Indicateurs
1. Dialogue avec les parties prenantes	
C 07 L'entreprise à une démarche structurée régulière (minimum annuelle) avec des organisations / structures externes pour avoir leur avis concernant sa stratégie de LDCE.	Listes des parties consultées et CR des réunions.
C 08 Une partie des structures/organisations consultées sont reconnues expertes ou on une légitimité établie sur la thématique de la LDCE.	Liste des parties consultées et qualification, publication, intervention, actions… autres, qui légitiment les avis qui sont rendus.
C 09 Pour les structures consultées qui ont des liens commerciaux ou économiques avec l'entreprise, ce lien est rendu public.	Liste des parties consultées et qualification.

Critères	Indicateurs
2. Reporting externe	
C 10 Nous avons un reporting annuel l'ensemble du portefeuille d'achats.	Perimetre (proportion en volume)
C 11 Nous utilisons des normes et des standards de reporting existantes pour contribuer à la normalisation et à la crédibilité de l'information déclarée.	De nombreux systèmes existants peuvent être utilisés; Par exemple, Global Reporting Initiative (GRI); CDP Forests' reporting; the UNGP Reporting Framework …
C 12 Nous communiquons la proportion du volume de la chaîne d'approvisionnement et/ou la proportion de nos fournisseurs pour lesquels le niveau de conformité est connu.	certifications, identification des approvisionnements à faible risque, participation à des approches juridictionnelles , contrôle des fournisseurs directs .
C 13 Notre reporting est vérifié par une tierce partie indépendante. Les rapports de vérification par des tiers (ou résumés de ceux-ci) sont rendus publics.	Assurance tierce partie
C 14 Il existe sur certains de nos produits une communication simple qui fait le lien avec les engagements et les actions de l'entreprise en matière de LDCE.	Communication produits (logo; label …)

Etape « Plaidoyer »

Critères	Indicateurs
1. Dialogue avec les parties prenantes	
C 15 Les discussions qui ont lieu entre l'entreprise et ses parties prenantes externes sont accessibles au public.	CR ou vidéo des réunions qui ont eu lieu. Préparation des réunions en intégrant les questions préalables posées à l'entreprise.
C 16 Dans la démarche, sont intégrées également certaines structures identifiées comme hostiles ou très réservées sur les engagements et la communication de l'entreprise sur le sujet de la déforestation. Cette confrontation et la façon dont l'entreprise y fait face crédibilise l'ensemble de la démarche.	Liste des parties consultées et qualification, publication, intervention, actions… autres, qui légitiment les avis qui sont rendus.
C 17 Des exemples existent et sont rendus publics qui démontrent que cette démarche a fait évoluer les engagements de l'entreprise (sur la LDCE) ou les moyens mis en œuvre pour son application.	CR des réunions et description des changements intervenus.
C 18 Les succès comme les échecs de l'entreprise dans la mise en place de sa stratégie sont partagés avec les structures consultées.	CR ou vidéo des réunions qui ont eu lieu. Préparation des réunions en intégrant les questions préalables posées à l'entreprise.

Etape « Plaidoyer »

Critères	Indicateurs
2. Reporting externe	
C 19 Nous communiquons le niveau traçabilité amont des matières premières liées aux risques de déforestation et ceci jusqu'à l'origine (champs, plantation, forêt, mine, …)	Proportion du volume de la chaîne d'approvisionnement dont l'origine est connue (par exemple, rayon autour d'un moulin, d'une juridiction ou d'un pays).
C 20 Nous communiquons sur nos fournisseurs, leur contributions à la LDCE, les non conformités/griefs eventuels et les plans d'action;suspensions ou bannissements.	Fournisseurs autorisés ; Fournisseurs faisant l'objet de plan d'action/suspension/bannissement.
C 21 Nous communiquons sur la nature et l'état de toute non-conformité et griefs emis de la part des parties prenantes .	Griefs/remediations
C 22 Les informations sur la déforestation ou la conversion intégrées dans les matières premieres de nos chaînes d'approvisionnements sont quantifiées en hectares	Deforestation/conversion en hectares (par exemple via le rendement national moyen ou niveau plus précis si disponible).
C 23 Les informations sur les activités de conservation et/ou de restauration soutenues ou facilitées par l'entreprise sont quantifiées en hectare	Conservation/restauration en hectares (par exemple via le rendement national moyen ou niveau plus précis si disponible).
C 24 La communication sur nos produits inclut des elements de preuve qui justifient les allégations et sont facilement accessibles aux parties prenantes	Elements de preuve (perimetre; calendrier; performance)
C 25 Les engagements /actions/resultats de l'entreprise sur la LDCE font partie de la strategie generale de communication.	Evénements / rencontres / digital…